



Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Copie à

-Monsieur Sébastien LECORNU, Premier ministre

-Monsieur Sébastien MARTIN, Ministre chargé de l'Industrie

Le 22 juillet 2026

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande inquiétude que nous avons découvert la réponse du ministre de l'Économie au sujet de Fibre Excellence lors des questions au gouvernement de ce mardi 21 juillet.

À six jours de la décision du tribunal de commerce, alors que 660 salariés et plusieurs milliers d'emplois indirects sont suspendus à une décision de l'État, le ministre critique sévèrement l'unique projet de reprise de l'entreprise plutôt que de répondre à une question essentielle : quelles sont les engagements de l'État pour rééquilibrer le marché du bois et garantir la viabilité du projet de reprise ?

En effet, la réalité est connue. Depuis plusieurs années, les politiques publiques ont profondément déséquilibré le marché du bois. Le développement massif et fortement subventionné du bois-énergie, sans sécurisation préalable des volumes destinés au bois d'industrie, le retard de la transposition de la directive RED III et la diminution des volumes issus des forêts publiques ont provoqué une augmentation de 50% du coût du bois. Ce surcoût est aujourd'hui estimé à plus de 25 millions d'euros par an pour Fibre Excellence.

Aujourd'hui, grâce à la forte mobilisation des salarié·es et des élus locaux, un investisseur accepte de reprendre l'entreprise et ses sites de St Gaudens et Tarascon, de préserver les emplois, de mobiliser des investisseurs privés, des partenaires financiers et les collectivités. Le financement de la reprise est construit. Un projet de diversification est sur la table pour permettre, dès 2028, d'ouvrir de nouveaux marchés. Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est ni un investisseur, ni un projet industriel. Ce qui manque, c'est que l'État assume les conséquences des politiques qu'il a lui-même mises en œuvre.

Le Ministre annonce que des centaines de millions d'euros d'aides seraient mobilisées par l'État. Ce serait une excellente nouvelle, mais à ce jour, la seule mesure ayant un effet direct sur la compétitivité est la revalorisation du contrat CRE, évaluée à environ 8,5 millions d'euros par an, alors même que le seul surcoût du bois dépasse 25 millions d'euros par an.

Depuis des mois, les salariés et les élus locaux se battent avec dignité pour sauver leur outil de travail et l'industrie française. Ils n'ont jamais demandé que l'État finance un investisseur. Ils demandent que l'État rétablisse les conditions de concurrence qu'il a lui-même profondément déséquilibrées. Pour garantir la viabilité du projet de reprise, il faut rééquilibrer la situation de l'entreprise le temps que les projets d'investissement voient le jour. Il faut donc, en plus de la révision du contrat CRE, dégager environ 20 millions d'euros par an pour éviter que l'entreprise ne soit déficitaire au moment même où elle doit réaliser des investissements cruciaux pour son avenir. Pour ce faire, nous avons adressé de nombreuses propositions techniques à vos ministres et à vos services.

M. le Président, l'heure n'est plus aux effets de tribune. L'heure est à la responsabilité. Nous refusons que l'avenir de milliers de salariés, de territoires entiers, d'une filière clé de notre industrie ne soient sacrifiés sur l'autel de calculs politiques. Il reste moins d'une semaine. S'il y a liquidation, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas sur la disparition de près de 80 % de la capacité française de production de pâte marchande, de 660 emplois directs, de plusieurs milliers d'emplois indirects et d'un outil industriel stratégique qu'il sera pratiquement impossible de reconstruire.

Il est encore possible d'empêcher ce scénario catastrophe. Pour cela, il faut organiser en urgence, une vraie table ronde avec le ministre de l'Industrie, votre cabinet, les salariés, les élus locaux, la filière bois et l'investisseur pour enfin répondre à nos demandes précises et fédérer l'ensemble des énergies pour sauvegarder l'emploi.

Monsieur le Président, convaincus de votre attachement à l'intérêt général, à la défense de notre industrie et de notre souveraineté, nous nous tournons donc vers vous pour trouver une issue positive à cette situation.

Sophie Binet

Secrétaire Générale de la CGT

Marylise Léon

Secrétaire Générale de la CFDT

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie Pyrénées
Méditerranée

**Le Président de la Région Provence Alpes Côte
d'Azur** - Président délégué de Régions de France

Jean-Yves Duclos

Maire de Saint-Gaudens

Frédéric Souillot

Secrétaire Général de FO

Magali Gasto-Oustric

Présidente de la Communauté de communes
Cœur et Coteaux du Comminges

Sébastien Vincini

Président du Conseil départemental 31